

Communiqué de presse

Nouméa, Lundi 17 juin 2019

La conjoncture économique en Nouvelle-Calédonie au 1^{er} trimestre 2019

« Une économie à marée basse »

L'IEOM a publié sa note d'analyse conjoncturelle pour le 1^{er} trimestre 2019

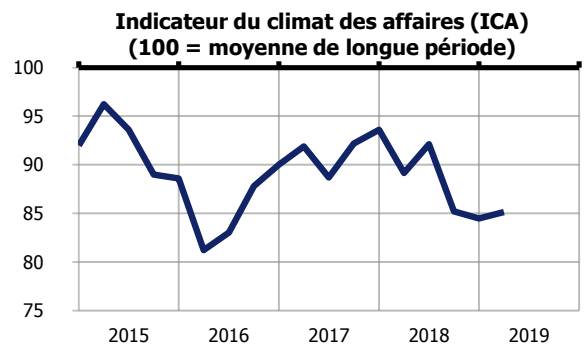
L'indicateur du climat des affaires (ICA), qui résume l'opinion des entrepreneurs calédoniens sur la conjoncture locale s'établit à 85,2 au 1^{er} trimestre 2019, en hausse de 0,7 point par rapport au trimestre précédent. Depuis la chute enregistrée au 3^e trimestre 2018, l'indicateur de confiance oscille autour de 85,0, soit 15 points en dessous de sa moyenne de longue période. Ce niveau historiquement bas reflète une confiance affectée par un manque de visibilité et un changement de régime de croissance de l'économie.

Les incertitudes institutionnelles (élections provinciales, référendums...) ainsi que les difficultés des opérateurs du nickel continuent d'affecter durablement la confiance des entrepreneurs du territoire.

La décomposition par composante ne met en exergue aucun signal d'inflexion, ni dans un sens ni dans l'autre, suggérant que la situation actuelle pourrait se prolonger. Seules les perspectives d'investissement sont légèrement mieux orientées (vraisemblablement soutenues par le projet LUCY et quelques autres chantiers).

L'évolution des principaux indicateurs macroéconomiques confirme ce contexte général morose. L'emploi et la consommation des ménages sont plutôt mal orientés alors que le déficit commercial se creuse à nouveau, en lien avec le recul des exportations de nickel. Seul l'investissement résiste encore. Toutefois, l'activité bancaire montre des premiers signes de ralentissement, avec notamment un recul significatif de la production de crédits à l'habitat.

En termes sectoriels, les orientations sont également peu favorables. Le secteur du nickel affiche une production en retrait dans un contexte de marché mondial toujours illisible, alors que la construction privée, qui jusque là soutenait le secteur du BTP montre des signes d'essoufflement. En revanche, le secteur touristique semble retrouver un élan positif.



Source : Enquête trimestrielle de conjoncture de l'IEOM

Pour lire la publication : [Tendances conjoncturelles 1^{er} trimestre 2019](#)

L'Institut d'Émission de l'Outre-Mer est la banque centrale des collectivités d'outre-mer du Pacifique (Nouvelle-Calédonie, Polynésie Française et Wallis et Futuna) et assure l'émission de la monnaie ayant cours légal dans ces territoires, le franc CFP ; il veille au bon fonctionnement du système bancaire en liaison avec les organismes nationaux concernés ; il conduit la politique monétaire et joue un rôle d'observateur économique ; l'IEOM apporte aussi ses services à la communauté bancaire, aux pouvoirs publics, aux entreprises et aux particuliers.

Les publications de l'IEOM sont accessibles et téléchargeables librement sur le site www.ieom.fr

Contacts presse : Direction : 27.58.22, ieom-nc-direction@ieom.nc
Études et correspondant communication : 27.91.01, ieom-nc-communication@ieom.nc